



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 5 avril 2022
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

3.2

CONVENTION TRIENNALE 2022-2024 AVEC LE COSAT

L'an deux mille vingt-deux, le cinq avril à neuf heures s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical, convoqué en date du trente mars 2022, en format mixte (présentiel et distanciel) ainsi que le permet la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, et abaissant le quorum au tiers des membres de l'assemblée.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
ANDRE Gérard CARLES Joseph CASTERA Didier DOITTAU Véronique DUHAMEL Thierry ESPIC Bruno FERNANDEZ Marc FOUCHIER Dominique FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre GASC Jean-Pierre JOP Serge	LAIGNEAU Annette MEDINA Robert NOUVEL Honoré RODRIGUES Patrice ROUGÉ Michel RUSSO Ida SIMON Michel SUSIGAN Alain TRAVAL-MICHELET Karine URSULE Béatrice
LE MURETAIN AGGLO	
DESCHAMPS Gilbert SÉVERAC Philippe	SUTRA Jean-François
SICOVAL	
SEGERIC Jacques	SANGAY Dominique
SAVE AU TOUCH	
GUYOT Philippe	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	
SOURZAC Jean-Gervais	ESQUERRE Diane

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ANDRE Christian, représenté par M. GASC
BERGIA Jean-Marc représenté par M. SUTRA
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU
TOUZET Sophie, représentée par M. DESCHAMPS
OBERTI Jacques représenté par Mme SANGAY

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO
Véronique
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARDEILHAC-PUGENS
Etienne
CARLIER David-Olivier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan

COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
FERRER Isabelle
FOURCASSIER Thierry
GRIMAUD Robert
KARMANN Thomas
LAGARDE Dominique
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MOGICATO Bruno

PERE Marc
PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François
SEBI Jacques
SERP Bertrand
SUAUD Thierry
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

NORMAND Xavier
ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARRAL Alain

COUTTENIER Sylviane
ESPIC Xavier
LALANNE Marjorie
LAY Sophie

MILHAU Claude
ROUSSEL Jean-François
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 30	Votants : 35
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 35

Par délibération du 6 novembre 2007, le SMEAT a décidé de faire bénéficier ses agents des œuvres sociales proposées par le Comité des Œuvres Sociales des Agents de la ville de Toulouse (COSAT).

Depuis l'exercice 2016, cette adhésion s'accompagne de la signature d'une convention de fonctionnement triennale entre le COSAT et les collectivités adhérentes, laquelle précise, notamment le taux de cotisation inchangé depuis 2008 (1.59% des rémunérations brutes des agents bénéficiaires).

Le COSAT ayant communiqué au SMEAT, le projet de nouvelle convention de fonctionnement pour la période 2022-2024, ci-jointe, il est proposé d'approuver celle-ci, étant précisé, d'une part, que le taux de cotisation reste constant (1.59%) et d'autre part que cette convention ne pourra, par la suite, être renouvelée que par reconduction expresse.

Il est proposé d'autoriser Madame la Présidente à signer cette convention.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Madame la Présidente,
délibère et décide :**

Article unique :

D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de fonctionnement 2022-2024 avec le COSAT, ci-annexée.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Annette LAIGNEAU